



Après « Le Jeune Ahmed » Les fermes d'Accueil Social, pas que du cinéma

Dossier de presse

LES FILMS DU FLEUVE x ARCHIPÈLE 35 ANNEIVERSAIRE | OTTELOK 1900

LE JEUNE AHMED

UN FILM DE - EEN FILM VAN
JEAN-PIERRE & LUC DARDENNE



SÉLECTION OFFICIELLE
COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES



Table des matières

1. Les fermes d'accueil social, pas que du cinéma !.....	3
A. L'accueil social ?	4
B. « Le quotidien des uns est l'extraordinaire des autres »	5
C. L'Union fait la force	6
D. Le début d'une longue saga	6
De la Croix de Mer à la Croisette	7
Agriculture et cinéma : Silence, ça tourne !	8
2. L'accueil social rural en détails	9
A. L'accueil social rural en Wallonie	9
B. Et la suite ?	10
C. « Groene zorg » en Flandre	12
D. Social farming, green care, care farms : le mouvement de l'accueil social rural en Europe....	13
E. Fermes d'accueil social ou Fermes pédagogiques ?.....	13
3. L'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie.....	15
A. Le projet de plateforme d'appui à l'ASR	15
B. L'ASBL	15
Accueil Champêtre en Wallonie en chiffres	18
Contacts.....	20

1. Les fermes d'accueil social, pas que du cinéma !

Ce mercredi est sorti « Le jeune Ahmed », le nouveau film de Luc et Jean-Pierre Dardenne. L'histoire d'un jeune radicalisé qui, au travers de l'IPJ, découvre le monde agricole et... L'amour ! Une fiction mise en images par les frères Dardenne mais qui se base sur une vraie réalité : les fermes d'accueil social, dont un arrêté gouvernemental wallon vient de fournir le cadre légal. Focus sur cet accueil si différent et pourtant si important.

Il ne faut pas toujours voyager vers l'infini et au-delà ou rêver d'une galaxie lointaine, fort lointaine pour se dépayser. Il suffit parfois simplement de sortir de chez soi, de traverser la rue et de prendre un nouveau chemin pour découvrir un autre monde et se sentir transporté. On a tendance à l'oublier mais passer la porte d'une ferme, pour un citadin, est une expérience particulière. Pour lui, aller à la campagne est un voyage, respirer de l'air frais, une découverte. Des changements qui sont souvent bénéfiques pour ces aventuriers en herbe : diminution du stress, ressourcement, activité physique, sortie du quotidien...

D'où cette question : et si une ferme était bien plus qu'une exploitation agricole ?



Image du film « Le Jeune Ahmed » – photo Christine Plenus

A. L'accueil social ?

L'accueil social à la ferme et à la campagne est une diversification agricole à vocation sociale et solidaire. Il s'agit de l'accueil d'une personne dite en difficulté – que ce soit du point de vue social, familial ou de santé - par une structure agricole ou rurale en vue de l'amélioration de son bien-être. Ces bénéficiaires peuvent être porteurs d'handicap, en situation d'isolement, en période de crise, sous dépendance ou encore être des jeunes en décrochage scolaire ou dépendant, comme dans le film « Le jeune Ahmed », d'organisations chargées de la protection de la jeunesse. Pour simplifier, l'accueil social s'adresse à toute personne qui, pour quelque raison que ce soit, ressent un jour le besoin ou la nécessité de retrouver un contact avec la nature ou avec d'autres personnes.

La ferme étant un univers proche de la terre dans lequel il y a toujours quelque chose à faire, c'est un endroit parfait pour prendre un bol d'air par rapport à sa vie normale, se changer les idées ou simplement se sentir utile.

S'il y a autant de types d'accueils que d'accueillis différents, il y a aussi une très grande variété d'accueillants : fermes familiales, structures rurales en lien avec l'agriculture ou la nature, agriculteurs pratiquants d'autres types d'accueils (fermes pédagogiques, etc.), ... Chaque situation est unique et comprend des partenaires uniques mais liés par l'envie d'avancer ensemble !

Enfin, tout accueil social est encadré par une structure sociale ou de santé dans le but de favoriser l'inclusion du bénéficiaire dans la communauté ou de chercher son mieux-être.



Les fermes d'accueil social - photo : François-Xavier Cardon

B. « Le quotidien des uns est l'extraordinaire des autres »

Faire du beurre ou des glaces, traire les vaches, nourrir les animaux, guider les troupeaux, emballer la production, faire pousser des légumes, s'occuper du potager... Des activités quotidiennes pour de nombreuses exploitations agricoles mais des actions extraordinaires pour bon nombre de bénéficiaires de cet accueil. En se dépensant au grand air, en retournant (à) la terre, en prenant soin des animaux, en retrouvant une certaine famille avec les agriculteurs, les personnes en difficulté revivent et remettent souvent le pied au grand étrier de la vie. De l'autre côté, l'agriculteur, qui effectue souvent ces tâches seul, y trouve une compagnie et réhumanise son quotidien, chaque petit geste trouvant là un sens nouveau puisqu'il permet d'aider une personne dans le besoin. L'agriculture devient un vecteur d'intégration et de mieux-être pour des personnes psychiquement ou socialement touchées, qui s'y découvrent une bouée de sauvetage, une bulle d'air ou une mise au vert salvatrice.

Cet aspect social est et doit être au centre de la démarche. Le but premier n'est donc pas de faire une formation qualifiante ou d'embaucher un assistant, tout comme l'aspect financier ne peut, ni ne doit, être la raison première de cet accueil. L'accueil social porte bien son nom : son objectif principal est d'aider, d'être soutenu et de mettre sa pierre à l'édifice communautaire.

Lorraine Guillaume est chargée de mission « Accueil Social Rural » au sein d'Accueil Champêtre en Wallonie. Pour elle, cet accueil n'est pas bénéfique qu'au seul accueilli. *« L'accueil social place vraiment l'humain au centre du système, nous explique-t-elle. Non seulement il permet à un bénéficiaire de sortir des institutions et de retrouver un rythme de vie, mais il permet aussi de reprendre confiance en soi ou de casser sa solitude. On parle ici véritablement de (ré)insertion sociale. En plus, pour beaucoup, le but est de faire de simples gestes utiles pour se sentir utiles, et donc de retrouver un sens à la vie. L'accueillant, quant à lui, y trouve la possibilité de revaloriser son travail, de transmettre son savoir et de valoriser ses connaissances. Enfin, l'institution sociale ou de santé partenaire y voit là l'opportunité d'offrir un cadre d'expériences unique permettant de pallier le manque de places disponibles. »* On le voit, l'accueil social rural est une diversification dans laquelle tout le monde y trouve son compte !

C. L'Union fait la force

En accueil social plus qu'ailleurs, la devise nationale belge fait figure d'exemple et de marche à suivre. D'ailleurs, cet accueil, où en est-il au sein du royaume ? Eh bien, comme toujours avec le plat pays, il faut souvent y regarder plus d'une fois pour avoir un aperçu de la situation nationale. La Belgique étant un imbroglio institutionnel où chaque chose doit se voir selon deux ou trois prismes différents, il faut différencier le tempo de l'accueil social francophone de l'accueil social flamand.

Le nord du pays propose un paysage florissant d'accueil social rural, étendu et varié : guidé par *Steunpunt Groene Zorg* - le Point d'appui « Soins verts » - ce sont près de 1000 lieux d'accueil flamands qui ouvrent leurs portes à ces agriculteurs en herbe. Et, comme dans le film des frères Dardenne, les bénéficiaires sont souvent des jeunes, le plus souvent en situation de décrochage scolaire.

Dans la partie sud du pays, l'accueil social a doucement germé ces dernières années et commence à proposer un beau panel de possibilités aux accueillis ou aux institutions. Porté, notamment, par Accueil Champêtre en Wallonie en collaboration avec la coopérative Cera, le projet couvre plus de 120 exploitations rurales et agricoles pour un public composé majoritairement d'adultes en difficultés sociales, familiales ou de santé, accompagnés par des structures spécialisées. Contrairement au nord du pays, la protection de la jeunesse ne bénéficie pas encore des possibilités offertes par l'accueil social rural. De quoi faire du « Jeune Ahmed » une chimère côté wallon ? Pas dit, le projet étant à l'étude, le film pourrait être davantage une fiction d'anticipation qu'un film de science-fiction... La suite au prochain épisode !

D. Le début d'une longue saga

Alors que le « Le Jeune Ahmed » se termine au générique final, l'aventure de l'accueil social rural ne fait que commencer. Avec l'arrêté gouvernemental wallon du 16 mai 2019 plaçant un cadre législatif au mouvement, la région travaille sur une offre reconnue de services d'accompagnement et sur l'agrégation des structures partenaires. Il faudra ensuite instaurer une certaine cohésion régionale – voire nationale – pour faire de cet accueil une véritable diversification.

Les modèles du Green Care et du Social Farming l'ont prouvé, non seulement en Angleterre mais aussi en Europe : la professionnalisation du secteur ne peut être que bénéfique à tous, le système étant même économiquement porteur outre-Manche ! Les graines wallonnes sont plantées et les premiers fruits sont déjà prêts à être cueillis... Alors, l'accueil social rural, clap de fin ? Plutôt le début d'une longue saga !

En savoir plus sur l'accueil social rural ? Contactez **Lorraine Guillaume** – lorraine.guillaume@accueilchampetre.be – 081/62 74 59 - www.accueilchampetre-pro.be/accueilsocial

De la Croix de Mer à la Croisette

Jacques de Marneffe est agriculteur à Faimés, en région liégeoise. Si les frères Dardenne ont donné vie à la fiction du « *Jeune Ahmed* », le propriétaire de la Ferme de la Croix de Mer a, lui, donné du sens aux gestes des acteurs. Car pendant que sa ferme servait de décor au film, l'homme observait, corrigeait et faisait répéter encore et encore aux acteurs des gestes simples : ceux du quotidien d'un agriculteur. Des mouvements naturels pour lui mais tellement nouveaux pour ces stars du grand écran. « *Il y a une scène toute simple où Ahmed doit faire boire un veau, nous raconte-t-il. Une scène simple, composée de gestes simples, et pourtant tellement révélatrices de la rencontre un peu naïve entre le monde du cinéma et le monde agricole. Tout d'abord, au début, l'acteur, comme tout enfant qui découvre la ferme, avait peur des veaux. Il avait peur de se faire mordre, de mal faire les choses... Ensuite, cette scène – que les réalisateurs pensaient facile – il a fallu la refaire, encore et encore. Et dans leur douce découverte du milieu agricole, les frères Dardenne pensaient que ça irait tout seul, et donc qu'un veau allait boire mille litres pour les beaux yeux de la caméra... Et lorsqu'il fallait changer de bête, il fallait que les bêtes soient exactement pareilles, avec la même robe, le même numéro de boucle, impossible !* »

Jacques de Marneffe le dit lui-même, pour être « coach » au cinéma, il ne faut pas être timide. Une qualité qu'il a affiné pendant ses quelques 20 années de ferme pédagogique. Deux décennies à montrer les mêmes gestes et à donner les mêmes explications aux enfants, et pourtant, il le fait toujours comme si c'était la première fois : son métier, c'est sa passion. Une envie de partage qui l'a poussé, comme dans le film, à ouvrir sa ferme à l'accueil social. « *Quand on travaille en agriculture, quand on s'occupe d'animaux, il y a un retour naturel, on se sent utile. La ferme bonifie, elle crée de la confiance, de la motivation, elle donne un but. Et ça fait du bien aux gens ! L'accueil social permet d'être encore plus utile à une société qui en a bien besoin.* »

En montant les marches de Canne avec les frères Dardenne pour la première du film, c'est donc une petite partie de l'agriculture wallonne dans toute sa diversité que Jacques de Marneffe a pris avec lui, celle qui produit, qui explique et qui accueille. Comme le dit sa fille, après « *Un indien dans la ville* », voilà « *Un agriculteur à Cannes* » !



Jacques de Marneffe en compagnie de Luc et Jean-Pierre Dardenne, lors du tournage du film « *Le jeune Ahmed* »

Agriculture et cinéma : Silence, ça tourne !

La ferme de la Croix de Mer n'est pas la seule exploitation agricole à avoir récemment brillé sous les feux des projecteurs : la ferme de Warelles, en 2018, pour « *Les Misérables* » de la BBC, ou encore la ferme de la Vallée, en 2010, dans « *Sans laisser de traces* », ont aussi servi de décors pour des tournages de fiction.

C'est que le monde agricole et rural wallon a une belle carte à jouer au cinéma ! De belles bâtisses, des vieilles pierres, de grands espaces verts, des paysages à couper le souffle... La campagne wallonne a pris l'habitude de se sublimer devant la caméra. Des frères Dardenne à Bouli Lanners (on pense notamment au film « *Les Géants* » tourné en Ardenne) en passant par quelques grosses productions françaises ou américaines (« *Mandy* », avec Nicolas Cage, 2017, « *Rien à déclarer* », de Dany Boon, 2010...) ou – évidemment – les productions belgo-belges au succès international (comme « *La Trêve* », série de la RTBF se déroulant en Gaume), le sud du royaume sait se transformer en star. De par sa relative petite taille, la région wallonne permet à une production de jongler rapidement entre tournages en ville, campagne ou forêt. De plus, le système belge de tax shelter est un réel incitant pour les productions étrangères puisqu'il permet à une entreprise de bénéficier d'une exonération fiscale de 150 % du montant investi dans une production.

Enfin, sachez que ces tournages rémunèrent généralement les propriétaires des lieux investis. Envie d'en savoir plus ou de proposer vos terrains au cinéma ? De nombreuses agences spécialisées ou maisons de production sont continuellement à la recherche de terrains à exploiter dans le cadre d'un film (on pense notamment à Wallimage), pourquoi ne pas y penser ?

2. L'accueil social rural en détails

A. L'accueil social rural en Wallonie

L'accueil social à la ferme et à la campagne prend racine dans l'histoire de nos territoires ruraux : les fermes ont toujours ouvert leurs portes aux personnes dans le besoin, de manière plus informelle. Il n'était pas rare que des personnes socialement marginalisées se rendent régulièrement à la ferme du village pour « donner un coup de main » ou « passer du temps ». Avec l'industrialisation grandissante, le renforcement des normes et l'accélération progressive de la vie, le rôle social de la ferme s'est peu à peu restreint.

La première structuration de l'accueil « social » à la ferme en Wallonie est apparue au début des années 2000 avec les « **fermes de ressourcement** ».

En 2010, le Groupe d'Action Locale (GAL) Haute Forêt d'Anlier, inspiré par l'expérience flamande, lance un projet pilote sur son territoire. C'est les prémices de ce qui deviendra véritablement les bases de l'accueil social rural tel qu'il est pratiqué aujourd'hui.

Aujourd'hui, les initiatives sont de plus en plus nombreuses et les acteurs se multiplient en Wallonie : outre les agriculteurs qui accueillent depuis toujours de manière informelle, **15 structures sociales ou de santé** sont co-subsidiées par l'Europe et la Wallonie pour créer des partenariats avec des agriculteurs ou des asbl environnementales – les experts du vécu, le GAL des Plaines de l'Escaut, l'asbl Nos Oignons, Accueil Champêtre en Wallonie... Tous ces acteurs collaborent ensemble pour faire connaître et reconnaître l'accueil social rural en Wallonie.

On estime actuellement le **nombre de lieux d'accueil social rural en Wallonie à plus de 120**, tous projets confondus (élevage, maraichage, fruiticulture, fermes pédagogiques, transformation à la ferme, asbl de défense ou de sensibilisation à la nature, etc.).

Les **publics accueillis** sont aussi diversifiés et issus des secteurs de l'aide sociale (CPAS, SIS, asbl, ...), de la santé (santé mentale, centre hospitalier, ...), du handicap (associations dépendantes de l'AViQ), ... A la différence de la Flandre, la Wallonie n'a pas encore autorisé l'accueil de mineurs d'âge et ne pratique pas encore de séjours de rupture.

Les **accueillants** sont majoritairement des fermes ou des structures rurales en lien avec l'agriculture ou la nature. Il s'agit alors d'une diversification à but social, l'accueil de personnes en difficulté - pour raisons familiales, sociales ou de santé - ayant pour objectif premier l'intégration sociale et l'amélioration du bien-être de ces personnes.

Ces accueils sont organisés en collaboration avec les structures des secteurs de l'aide sociale, de la santé, du handicap, etc. qui accompagnent les personnes accueillies.

En pratique, la ou les personnes accueillies partagent les activités quotidiennes de l'accueillant à mesure de leurs possibilités, passant de ½ journée à plusieurs jours par semaine, sur une durée plus ou moins longue (de 1 mois à parfois plusieurs années), en compagnie de

l'accueillant. Elles réalisent alors des gestes simples mais utiles : brosser, nourrir les animaux, semer, récolter des légumes ou des fruits, traire, aider à la transformation des produits de la ferme, entretenir une haie...

Chaque accueil est différent et personnalisé en fonction des besoins et possibilités des 3 partenaires : l'accueillant, la personne accueillie et la structure sociale ou de santé.

Le cadre de l'accueil est défini par une convention de partenariat entre l'accueillant et la structure sociale ou de santé qui accompagne la personne accueillie dans sa vie quotidienne. Cette convention constituait jusqu'à présent le seul document juridique officiel sécurisant ces accueils. Depuis peu, le cadre légal a connu une belle évolution par **l'intégration de l'accueil social rural dans le Code wallon de l'agriculture** puis par l'approbation par le gouvernement wallon d'un **Arrêté Gouvernemental dédié ce 16 mai** dernier : les services d'accompagnement et les structures d'accueil social rural vont pouvoir être agréés par la Wallonie. Une belle reconnaissance du secteur à laquelle Accueil Champêtre en Wallonie se félicite d'avoir contribué activement !

B. Et la suite ?

La mobilisation pour le développement et la pérennisation de l'accueil social rural ne fait que commencer. Les outils mis à disposition par le Gouvernement doivent être suivis d'une mobilisation de moyens permettant de les mettre en œuvre. Nous n'avons actuellement aucune certitude que le Gouvernement déploiera les moyens financiers nécessaires pour soutenir un système d'accompagnement coordonné efficace ! De même, la mise en place d'incitants - comme un défraiement systématisé des agriculteurs accueillants des personnes en difficulté - ou d'une réelle rémunération en reconnaissance du rôle social et de l'investissement de ces derniers dans l'accueil, se font toujours attendre. Pourtant, l'intérêt de renforcer ces deux éléments est reconnu par de nombreux acteurs wallons, surtout au vu de l'impact positif de l'accueil social rural pour les personnes accueillies, les agriculteurs accueillants et la société dans son ensemble.

D'autres leviers pourraient également être activés :

- L'intégration des mineurs d'âge dans les publics qui peuvent bénéficier de l'accueil social rural en Wallonie, notamment les enfants en décrochage scolaire, qui bénéficieraient beaucoup d'un accueil à la ferme, notamment par le contact avec les animaux, la terre, les valeurs rurales, ...
- La mise en place et le soutien financier d'un dispositif d'accompagnement wallon coordonné et opérationnel pour faciliter la création de partenariats entre accueillants et structures sociales ou de santé, assurer le suivi de ces partenariats et contribuer à garantir la qualité des accueils. Ce dispositif doit être constitué d'une structure régionale de coordination et d'antennes locales, étroitement liées, qui accompagnent les porteurs de projets sur le terrain. A l'instar de Steunpunt Groene Zorg vzw qui est intégrée au Boerenbond en Flandre, ou d'Accueil Paysan en France, Accueil Champêtre en Wallonie souhaite être officiellement désignée et soutenue



par la Wallonie pour endosser le rôle de structure de coordination régionale et développer des antennes locales en étroite collaboration avec les projets et acteurs existants.

- La mise en place d'outils facilitant l'accessibilité de tous les bénéficiaires potentiels à l'accueil social rural :
 - Reconnaissance par l'INAMI et les mutuelles de l'accueil social rural comme activité structurante pour leurs bénéficiaires et mise en place de prescriptions médicales, de remboursements par les mutuelles et d'un maintien des allocations perçues par les bénéficiaires en cas d'incapacité de travail ou d'invalidité
 - Reconnaissance de l'accueil social rural par le Forem et l'Onem pour que les bénéficiaires y conservent leur statut de demandeur d'emploi sans préjudice pour leurs allocations sociales
 - Possibilité pour les personnes en situation de handicap d'utiliser leurs allocations pour défrayer directement l'agriculteur qui les accueille à la ferme, comme c'est le cas en Flandre.

Les graines de l'accueil social sont plantées et les fruits commencent à germer en Wallonie, sauf en cas de vents contraires, le futur du secteur s'annonce florissant !

C. « Groene zorg » en Flandre

En Flandre, les « **soins verts** » existent depuis environ 15 ans. Le concept de « soins verts » est plus large que celui des fermes d'accueil social puisqu'il s'ouvre aux activités en interaction avec la nature, la forêt, ... à l'image de l'accueil social rural reconnu en Wallonie.

Soutenue au départ par le Boerenbond et le groupe KVLV – organisations agricoles flamandes - et la coopérative Cera, l'asbl *Steunpunt Groene Zorg* a vu le jour en 2004. Son rôle : contribuer à la définition d'un cadre légal et opérationnel garantissant la qualité de l'accueil en ferme ou à la campagne et organiser le « matching » entre l'offre d'accueil (les fermes, les ruraux) et les demandes des structures sociales ou de santé et de leurs bénéficiaires (les personnes accueillies).

De 130 lieux d'accueil en 2004, **on dénombre aujourd'hui près de 1000 « fermes sociales » en Flandre** dont 2/3 des accueillants sont des agriculteurs des secteurs de l'élevage, de l'horticulture, du maraîchage, ... D'autres structures, - agriculteurs non professionnels, aménagement de jardins, centres équestres, métiers verts, etc.- offrent également des possibilités d'accueil.

Le public accueillis dans ces lieux est également diversifié : la plupart des personnes accueillies sont issues des secteurs du handicap (37%), de la santé mentale (34%), de l'éducation (14%) et des services d'aide à la jeunesse (6%) avec un ratio de 2/3 d'adultes pour 1/3 de mineurs (2017). Notons que la Wallonie ne possède actuellement pas de statistiques précises sur les bénéficiaires de l'accueil social rural.

Ces bénéficiaires sont accueillis de manière collective ou individuelle, pour des périodes variables allant de la demi-journée aux courts séjours de rupture. Dans tous les cas, les lieux d'accueil offrent la possibilité de réaliser des activités manuelles : certains agriculteurs n'hésitent pas à modifier leur manière de travailler pour rendre certaines tâches accessibles aux personnes qu'ils accueillent.

2 éléments majeurs ont contribué au développement des fermes de soins verts en Flandre :

- La mise en place du dispositif d'accompagnement « Steunpunt Groene zorg » par le Boerenbond et le groupe KVLV, soutenu par Cera, les Provinces et aujourd'hui le Ministère du bien-être
- La mise en œuvre d'un Arrêté Gouvernemental flamand du Ministère de l'agriculture octroyant un cadre légal et un subside aux agriculteurs accueillants - 40 € par journée d'accueil. Ce subside est une compensation au temps et à l'investissement fourni par l'accueillant.

A ce subside s'est aujourd'hui ajoutée la possibilité pour une personne porteuse de handicap et bénéficiaire d'une allocation, de l'utiliser directement pour les « soins verts ». Ce système

plébiscité aux Pays-Bas a pour avantage de faire de l'agriculture sociale une réelle voie de diversification agricole.

Le système flamand a beaucoup inspiré celui de la Wallonie.

D. Social farming, green care, care farms : le mouvement de l'accueil social rural en Europe

L'accueil social rural que l'on connaît en Belgique s'inscrit dans un mouvement international innovant : le « **green care** », ou la thérapie basée sur la nature. On y retrouve le « **social farming** », dont est issu notre accueil social rural, qui utilise les ressources agricoles ou horticoles afin d'améliorer le bien-être des personnes. De plus en plus de pays européens comprennent le rôle potentiel des ressources agricoles et rurales pour l'amélioration sociale, physique et mentale des personnes mais aussi l'opportunité de diversification que représente l'agriculture sociale pour le milieu agricole, rendant à la ferme son rôle multifonctionnel dans la société.

Les cadres, les formes d'accueil, les publics concernés ainsi que les dispositifs d'accompagnement sont très diversifiés en Europe : si l'Italie bénéficie déjà d'une loi nationale et d'un Master universitaire qui soutient le développement de l'agriculture sociale, la France, par exemple et malgré des réseaux fort développés de lieux d'accueil social, se bat toujours pour la reconnaissance de l'activité.

E. Fermes d'accueil social ou Fermes pédagogiques ?

Il ne faut pas confondre les fermes d'accueil social et les fermes pédagogiques. Si les deux ont une vocation d'accueil, les objectifs et les moyens diffèrent. Les premières ont un but de mieux-être et un public de tout âge mais en situation difficile tandis que les secondes ont un but pédagogique et un public composé majoritairement d'enfants.

L'histoire des fermes pédagogiques wallonne débute en 1990, lorsqu'un premier réseau de fermes pédagogiques s'est constitué. L'objectif : faire découvrir au grand public, et plus particulièrement aux enfants, la vie quotidienne à la ferme et les faire participer aux différentes activités. En plus des visites dans le cadre scolaire, d'autres types d'accueil ont rapidement été développés : stages pour enfants durant les vacances scolaires, anniversaires... avec ou sans logement. Ces accueils permettent de sensibiliser le public à l'agriculture d'aujourd'hui, tout en développant une nouvelle activité de diversification. Pour l'agriculteur, c'est donc devenu une nouvelle source de revenus sur son exploitation. Cette activité doit rester complémentaire à l'activité agricole, l'agriculteur étant avant tout, pour être reconnu, un producteur (bovin, céréalier, laitier...)

Depuis 2017, la dénomination « fermes pédagogiques » est réglementée par la Région Wallonne : pour pouvoir bénéficier de cette appellation, les fermes pédagogiques doivent répondre à différents critères en matière de sécurité, locaux d'accueils, formation pédagogique et aux premiers secours...



Il y a actuellement une cinquantaine de fermes pédagogiques sur le territoire wallon ; la grande majorité d'entre elles est encadrée par l'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie et la liste des adresses figure sur leur site www.accueilchampetre.be .

De par leur ouverture au public, les fermes pédagogiques sont depuis longtemps sollicitées également pour l'accueil de personnes fragilisées. Certaines répondent à cette demande en accueillant des personnes fragilisées (personnes porteuses de handicaps, personnes en souffrance mentale, en décrochage scolaire...) en petits groupes et en solo. Il peut s'agir d'accueils isolés (par exemple une journée) ou récurrents (par exemple 2h toutes les semaines pendant plusieurs mois). Ces fermes ou institutions rurales ont alors la double casquette ferme pédagogique – ferme d'accueil social.

3. L'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie

Accueil Champêtre en Wallonie a pour but d'aider les ruraux et les agriculteurs dans leurs processus de diversification : représentation, conseil, accompagnement individuel et collectif (mise en réseau) pour la mise en œuvre, le suivi, la communication et la promotion de leurs activités. L'asbl soutient actuellement plus de 500 familles pour pas moins de 850 activités au travers de la Wallonie : fermes pédagogiques, gîtes et chambres d'hôte, magasins à la ferme, transformation et circuits courts, innovation et transition, loisirs et accueil social rural.

A. Le projet de plateforme d'appui à l'accueil social rural

Depuis fin 2017, grâce au soutien de la coopérative Cera, Accueil Champêtre en Wallonie développe une **plateforme wallonne d'appui à l'accueil social rural**. Dans ce cadre, les missions de l'asbl sont multiples :

- Conseil, accompagnement et formation,
- « Matching » entre les fermes et les structures sociales ou de santé,
- Création d'un réseau d'accueillants social rural,
- Information, sensibilisation et promotion de l'accueil social rural auprès des mondes agricoles, sociaux et de la santé mais aussi auprès des autorités publiques
- Contribution à la pérennisation des initiatives wallonnes par un travail continu sur l'évolution du cadre légal et opérationnel de l'accueil social rural en Wallonie.

La plateforme collabore étroitement avec d'autres acteurs wallons (projets pilotes de la Mesure 16.9 du PwDR (15 projets localisés), GAL, Nos Oignons asbl), flamands (Steunpunt Groene Zorg) et européens (France, Italie, UK, Pays-Bas, ...) qui développent des initiatives d'agriculture sociale.

B. L'ASBL

Accueil Champêtre en Wallonie (ACW) est une ASBL née en 2001, après plus de 25 ans d'histoire vécue au travers des associations Fetourag et UTRA, issues alors des deux principaux syndicats agricoles wallons.

Forte d'une expérience de nombreuses années et d'une **équipe de 14 personnes**, l'ASBL est une **structure phare pour la diversification agricole et rurale** en Wallonie.

Ses services sont destinés :

- **Aux agriculteurs** qui souhaitent diversifier leur activité primaire de production en développant une activité para-agricole ;
- **Aux personnes habitants à la campagne** qui souhaitent démarrer une activité de **tourisme**.

Le travail de l'ASBL s'articule autour de 4 missions principales :

1. Encadrement

- Administratif et technique : détermination des motivations personnelles et économiques, aide aux choix stratégiques du projet, analyse des moyens et compétences nécessaires, planification des étapes d'installation, permis d'urbanisme et d'environnement, BCE, AFSCA, relais vers les personnes ressources, ...
- Economique : plan d'affaires et financier, calcul du prix de vente, prix de revient et seuil de rentabilité, conseils comptables, fiscaux et commerciaux, ...
- Communication : création d'une boîte à outil évolutive, aide à la réalisation d'une page Facebook, d'un site Internet, d'un flyer, de cartes de visite, ...

2. Promotion

Promotion des produits et activités des porteurs de projets entres autres via :

- Un site Internet spécifiquement orienté pour le grand public : www.accueilchampetre.be
- Des guides détaillés pas axe de diversification, reprenant l'ensemble du réseau
- Des salons et foires diverses tout au long de l'année (foires agricoles de Libramont, foire agricole de Battice, salon de l'éducation, Fermes en ville, ...)
- Des contacts réguliers avec la presse (écrite, radio, télé)

3. Animation, mise en réseau et formation

- Formations spécifiques
- Partage de l'expertise de terrain
- Organisation de journées d'échanges d'expériences, visites de terrain, voyages d'études, ...

4. Représentation

- Défense et représentation du secteur auprès des organes consultatifs ou décisionnels, les administrations et partenaires, que ça soit au niveau fédéral, régional, provincial ou communal.

Du Tournaisis à la frontière luxembourgeoise, l'ASBL accompagne et encadre **annuellement près de 500 familles**, selon leur(s) activité(s) de diversification :

- **Pôle « Circuits courts »** : transformation, magasins et restaurants à la ferme, vente directe, ...
- **Pôle « Hébergements »** : gîtes, chambres d'hôtes, insolites, campings à la ferme, ...
- **Pôle « Pédagogie »** : accueil d'écoles, stages, anniversaires, ...
- **Pôle « Accueil social rural »** : accueil de public en difficulté à la ferme ou à la campagne, ...
- **Pôle « Accueil récréatif »** : golfs et circuits champêtres, team-building, salles pour réceptions et séminaires, sentiers pieds nus, activités insolites, visite de ferme, ...

A quoi il faut ajouter deux pôles transversaux :

- La **Cellule économique/observatoire de la diversification** : encadrement économique, comptable et fiscal du réseau ainsi qu'un observatoire socio-économique de la diversification wallonne.
- Le **Pôle Communication** : promotion du réseau, médias, aide à la communication, réalisation de supports graphiques, audio et visuels,...



L'ASBL promeut sur son site internet www.accueilchampetre.be les activités de ses membres avec près de **650 produits d'hébergements**, près de **80 acteurs du circuit court** (magasins, restaurants), une bonne **cinquantaine de fermes pédagogiques** (anniversaires, stages et accueil d'écoles) et une **quarantaine d'activités de loisirs** (salles, golfs et circuits champêtres, sentiers pieds nus, team-building, ...).

Accueil Champêtre en Wallonie est le pôle économique de DiversiFerm

DiversiFerm est une association de compétences qui a pour but d'accompagner les agriculteurs-transformateurs et les artisans souhaitant valoriser les ressources agricoles du territoire wallon et leur commercialisation via les circuits courts.

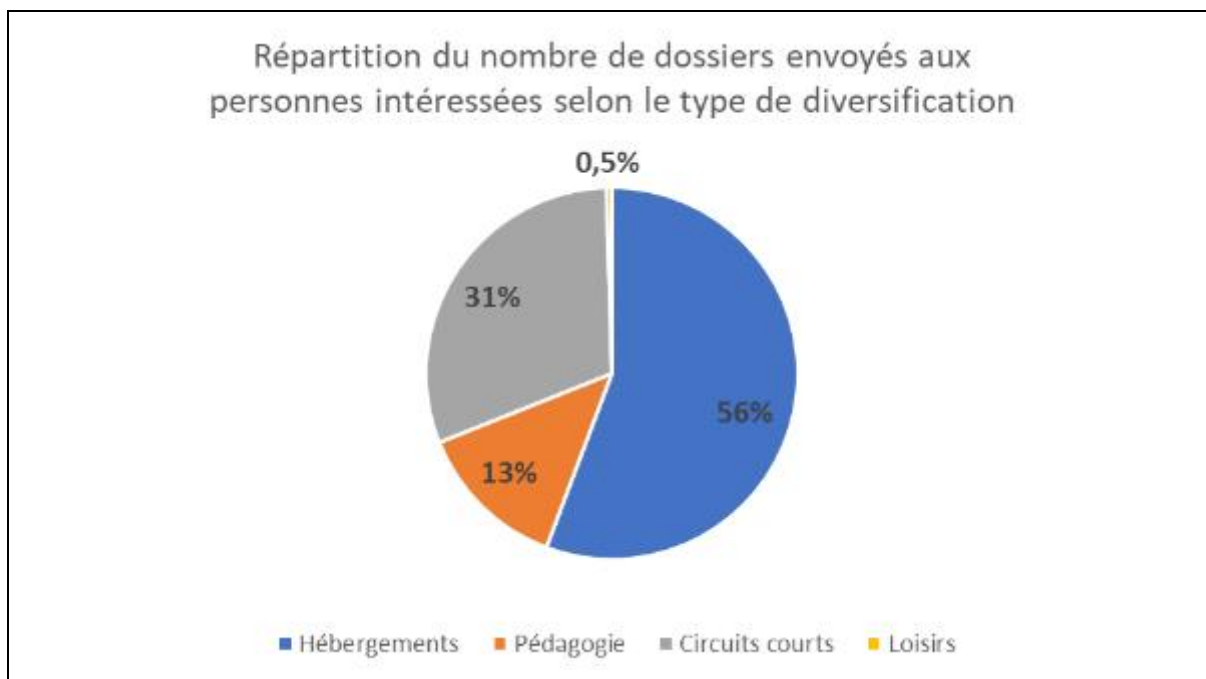
Quatre structures sont réparties en 3 pôles pour offrir un service d'accompagnement des personnes désirant se lancer dans ce type de projets :

- Technologique
- Hygiénique
- Economique

Accueil Champêtre en Wallonie, en tant que **pôle économique**, encadre les porteurs de projets en leur apportant un appui d'un point de vue économique et administratif pour le développement, la mise en œuvre et le suivi de leur projet. Plus d'informations sur www.diversiferm.be.

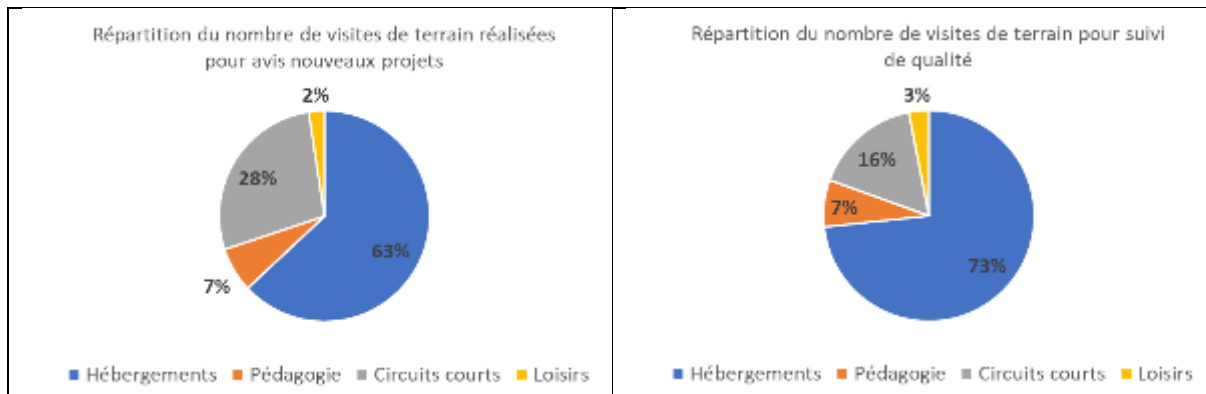
Accueil Champêtre en Wallonie en chiffres

En moyenne, ce sont près de **300 personnes** (ou familles, groupement de personnes), qui, annuellement, manifestent un intérêt pour une activité de diversification et prennent contact avec nous.



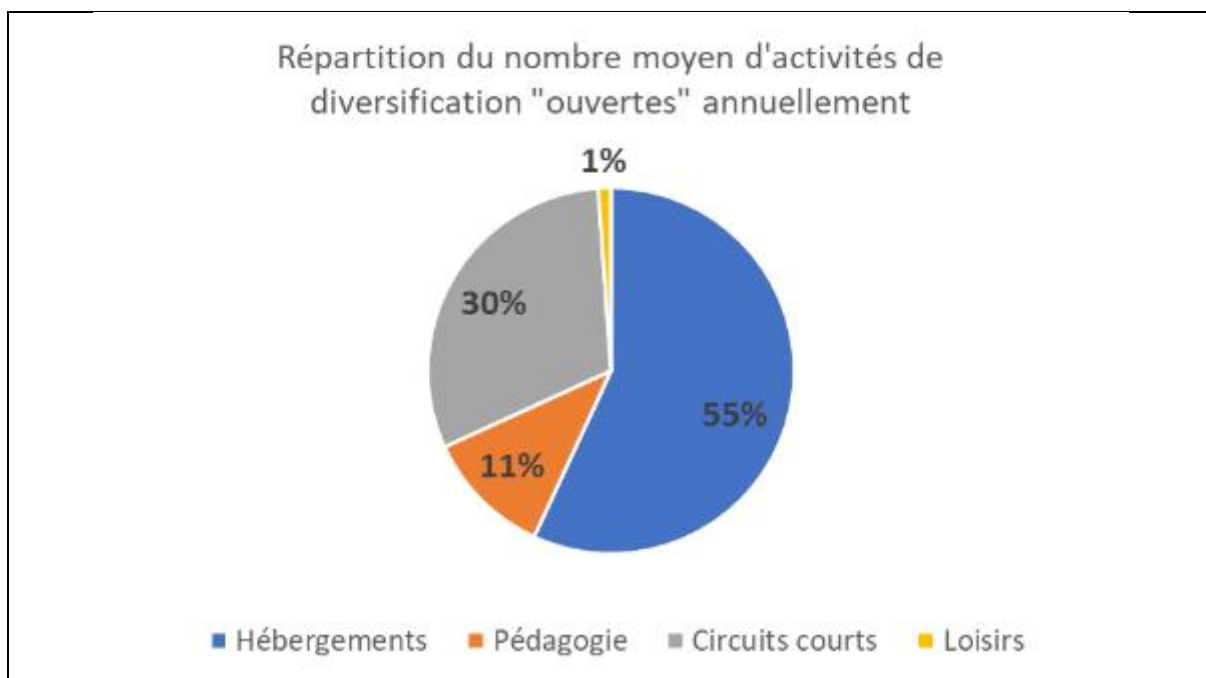
Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).

Notre équipe réalise près de **500 visites de terrain par an**, qui se répartissent de manière équivalente entre des visites pour avis sur des projets en développement et des visites de suivi de qualité pour des projets qui sont déjà en activité.



Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).

Chaque année, ce sont en moyenne **une centaine d'activités de diversification** (gîtes, chambres d'hôtes, magasin à la ferme, ateliers de transformation, accueil d'écoles, stages, anniversaires, ...) qui sont **inaugurées** suite à l'encadrement fourni par l'ASBL.



Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).



Accueil Champêtre
en Wallonie

Contacts

Lorraine Guillaume

Chargée de mission « Accueil social rural »

+32 470 48 98 43

Lorraine.guillaume@accueilchampetre.be

Vincent Sepult

Président d'Accueil Champêtre en Wallonie

+32 490 43 60 14

Vincent.sepult@accueilchampetre.be

Florian Mélon

Chargé de communication

+32 81 62 74 69

Florian.melon@accueilchampetre.be

Coordonnées générales

Accueil Champêtre en Wallonie

Chaussée de Namur, 47

5030 Gembloux

Tél : 081/627 454

E-mail : info@accueilchampetre.be

Site internet : www.accueilchampetre-pro.be

Pour découvrir le réseau des membres de l'asbl : www.accueilchampetre.be

Réseaux sociaux

Facebook : <https://www.facebook.com/accueilchampetre/>

Instagram : <https://www.instagram.com/accueilchampetre.wallonie/>